

# ASSURANCE VIE

---

## DE NOUVEAUX HORIZONS POUR VOTRE PATRIMOINE



# TARGET+

L'ASSOCIATION DU POTENTIEL  
DES MARCHÉS FINANCIERS  
ET DES AVANTAGES DU FONDS EN EUROS

---

Target+ est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport commercialisé par Primonial, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, et assuré par Oradéa Vie (groupe Société Générale), entreprise régie par le Code des assurances.

DONNEZ DE L'IMPACT  
À VOTRE PLACEMENT  
AVEC **MAKE.  
ORG  
FOUNDATION**

Voir page suivante



## PRIMONIAL

---

creative investments

## POURQUOI SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE ?

**L'assurance vie constitue la clé de voûte de toute stratégie patrimoniale. Véritable couteau suisse de l'épargne, un contrat d'assurance vie vous permet de :**

- préparer votre retraite,
- protéger votre famille,
- optimiser votre succession,

tout en s'adaptant à votre appétence au risque.

## TARGET+, UNE GAMME DE SUPPORTS INNOVANTS ET UNIQUES SUR LE MARCHÉ

**Le contrat d'assurance vie Target+ propose une large gamme de supports d'investissement pour vous permettre d'adapter votre contrat à vos objectifs patrimoniaux et à votre profil de risque. Il vous donne accès à deux fonds en euros innovants à capital garanti<sup>1</sup> et à un éventail de supports en unités de compte<sup>2</sup>.**

2 Votre conseiller vous aidera à créer une allocation sur mesure, en répartissant votre épargne sur les supports d'investissement adaptés à votre sensibilité au risque et à votre horizon de placement. Au fil du temps, il fera avec vous des points réguliers et pourra vous suggérer des ajustements sur votre allocation, toujours en accord avec vos besoins.

**Les unités de compte<sup>2</sup> présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.**

### PARTENARIAT SOLIDAIRE MAKE.ORG FOUNDATION

**MAKE.  
ORG  
FOUNDATION**

Une démarche citoyenne et engagée, réservée aux clients Target+ (et PrimoPER), permettant de soutenir de grandes causes sociétales. Plus de détails auprès de votre conseiller.

Make.org Foundation, fonds de dotation régi par l'article 140 de loi n°2008-776 du 4 août 2008 et les décrets d'application n°2009-158 du 11 février 2009 et n°2015-49 du 22 janvier 2015, ayant fait l'objet d'une publication au Journal Officiel en date du 4 février 2017. Siège social : 13-15 rue de la Bûcherie, 75005 PARIS.

1. Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

2. L'assureur Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

# TARGET+, UN CONTRAT SUR MESURE

## LA GESTION LIBRE

Plus de 350 supports d'investissement disponibles, sélectionnés avec rigueur parmi les meilleurs fonds du marché.

### FONDS EN EUROS

Un assureur de renom :

**ORADEAVIE**  
GRUPPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Sécurité Target Euro

Sécurité Infra Euro

Euro Classique

### UNITÉS DE COMPTE

Des sociétés de gestion reconnues sur le marché, dont :

 LA FINANCIÈRE<sup>3</sup>  
DE L'ÉCHIQUIER

 PRIMONIAL<sup>4</sup>  
REIM FRANCE

PLUS DE 300  
FONDS DE TYPE  
ACTIONS,  
OBLIGATIONS  
ET DIVERSIFIÉS

ÉPARGNE  
RESPONSABLE

Plus de 30 fonds  
ISR<sup>5</sup>

SUPPORTS  
IMMOBILIERS

Plus de 15 supports  
(SCPI, OPCI, SCI)

PRODUITS  
STRUCTURÉS

ETF<sup>6</sup>

PRIVATE EQUITY<sup>7</sup>

Des options de gestion sont disponibles pour vous aider à mieux gérer votre contrat.

## OU LA GESTION SOUS MANDAT DÉDIÉE

Une gestion clé en main avec l'expertise  
de La Financière de l'Échiquier.

OFFRE CLASSIQUE

OFFRE SÉLECTION

## GARANTIE PLANCHER

Cette garantie, incluse dans les frais de gestion du contrat Target+, permet en cas de décès avant 70 ans de compenser les éventuelles moins-values du contrat en versant un capital supplémentaire à vos bénéficiaires.

Ce capital correspond à la différence entre la somme des versements (minorée des frais sur versements et des rachats) et le capital constitué à la date du décès<sup>8</sup>.

3. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP91004, filiale du groupe Primonial.

4. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP11000043, filiale du groupe Primonial.

5. Investissement Socialement Responsable.

6. ETF : Exchange Traded Fund. Plus de détails en p.7.

7. Capital-investissement. Vérifier la disponibilité du support pendant sa période de commercialisation auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel.

8. Se référer à la Notice d'Information pour connaître les conditions d'application de la garantie plancher. Le capital supplémentaire est plafonné à 25 % du capital net investi (minoré des frais sur versement et des rachats) et est réduit quand le capital net investi (minoré des frais sur versement et des rachats) est supérieur à 1,5 million d'euros.

## DES FONDS EN EUROS COMPLÉMENTAIRES

Le contrat Target+ vous donne accès à trois fonds en euros, garantis en capital<sup>9</sup>. Ces supports sont complémentaires et permettent d'investir sur des thématiques distinctes : les marchés financiers, l'infrastructure et les obligations.

**Vous bénéficiez ainsi d'une plus grande diversification de l'investissement et d'une meilleure maîtrise du risque global du contrat.**

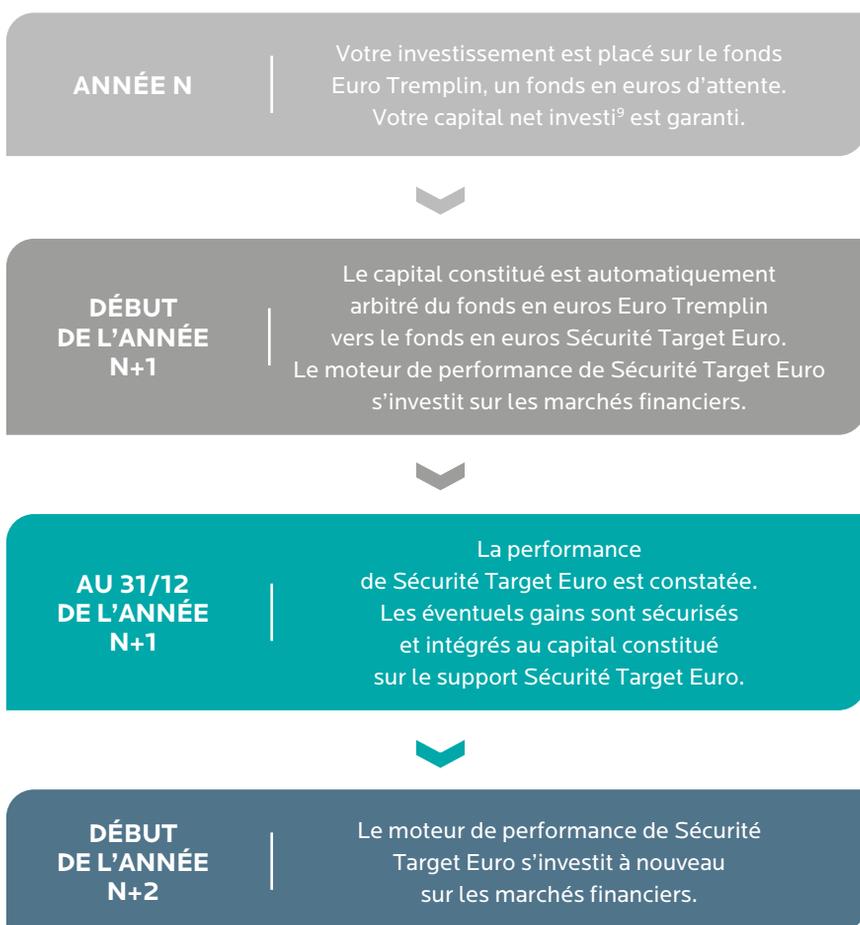


### SÉCURITÉ TARGET EURO, UN FONDS EN EUROS EXPOSÉ À LA PERFORMANCE DES MARCHÉS FINANCIERS

Sécurité Target Euro repose sur un moteur de performance qui s'oriente vers les valeurs et les marchés générateurs de croissance. Sa gestion est confiée depuis 2018 à La Financière de l'Échiquier dans le cadre d'un mandat exclusif, renouvelé annuellement. Le potentiel de rendement élevé de cette solution financière dynamique a pour contrepartie un rendement potentiellement nul, si les marchés financiers évoluent défavorablement.

Le caractère novateur de ce fonds en euros, unique sur le marché, implique des règles d'investissements optimisées suivant un cycle annuel :

4



9. Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et hors prélèvements sociaux et fiscaux.



## SÉCURITÉ INFRA EURO, 1<sup>ER</sup> FONDS EN EUROS THÉMATIQUE AUTOUR DE L'INFRASTRUCTURE

**Sécurité Infra Euro**<sup>10</sup> ouvre de nouvelles opportunités d'investissement sur la thématique innovante de l'infrastructure. Il permet de participer au financement de **projets de développement concrets** (transports, télécommunications, énergie, etc.) **au service des besoins quotidiens et vise un potentiel de rendement plus élevé que celui d'un fonds en euros traditionnel**<sup>11</sup>.



## EURO CLASSIQUE, FONDS EN EUROS TRADITIONNEL

Ce fonds en euros à vocation sécuritaire est investi majoritairement en obligations de sociétés et d'États. Il est peu sensible aux variations de la bourse et offre un potentiel de rendement d'un fonds en euros traditionnel.

Dans une logique de diversification, ces trois fonds en euros sont accessibles au sein du contrat d'assurance vie Target+ avec **un investissement minimum de 40 % en unités de compte. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital**<sup>12</sup>.

Le montant d'investissement sur Sécurité Infra Euro est plafonné à 30 % du total de l'investissement dans la limite de 1 million d'euros.

5

## LES RENDEMENTS DES FONDS EN EUROS

**Rendements nets de frais annuels de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.**

	2021	2020	2019	2018	2017
SÉCURITÉ TARGET EURO	2,35 %	0 %	3,15 %	0 %	4,05 %
SÉCURITÉ INFRA EURO	2,10 %	2,10 %*	N/A	N/A	N/A
EURO CLASSIQUE	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,45 %	1,45 %

**Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.**

\* Le taux de rendement du support Sécurité Infra Euro est affiché sur une base annuelle. Ce support ayant été lancé le 01/07/2020, pour les clients ayant investi sur l'année 2020, ce taux a été affecté au prorata de la durée d'investissement effective jusqu'au 31/12/2020 (le taux de rendement net effectif sur la période du 01/07 au 31/12/2020 est de 1,05 %).

10. Vérifier la disponibilité du support auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. Oradéa Vie se réserve la possibilité de suspendre les versements en entrée sur ce support à tout moment.

11. Le rendement de ce fonds pourrait être inférieur à celui du fonds en euro traditionnel, voire nul en fonction des résultats réalisés. Potentiel de rendement qui ne saurait constituer une garantie de résultat sur le fonds.

12. L'assureur Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

# TARGET+, UNE LARGE GAMME D'UNITÉS DE COMPTE DIVERSIFIÉES

## CHOISISSEZ SELON VOS PRÉFÉRENCES

Le contrat Target+ vous donne accès à une large gamme de plus de 350 unités de compte en architecture ouverte.

En fonction de votre profil d'investisseur et de votre sensibilité au risque et avec l'aide de votre conseiller, vous choisissez les supports selon vos préférences en vous créant une allocation sur mesure.



**Plus de 300 unités de compte financières dont les fonds de la gamme La Financière de l'Échiquier**



**Private Equity<sup>13</sup>**



**Des supports immobiliers**

dont sept gérés par Primonial REIM France : Les SCPI Primopierre, Patrimmo Commerce, Primovie, Primofamily, la SCI Capimmo, les OPCI PREIMium et PREIM ISR.



**Les produits structurés**



**Les Exchange Traded Fund (ETF)**

6

## UNE SÉLECTION RIGOUREUSE

Les supports disponibles au sein du contrat Target+ ont été sélectionnés avec rigueur par les experts de Primonial, parmi les meilleurs fonds du marché, auprès de sociétés de gestion reconnues.

Les unités de compte vous permettent de dynamiser votre investissement. **Il faut néanmoins noter que leur potentiel de performance, plus élevé que les fonds en euros, a pour contrepartie un risque de perte en capital.**

**L'assureur, Oradéa Vie, ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information.**

---

13. Capital-investissement. Vérifier la disponibilité du support pendant sa période de commercialisation auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel.

## POUR ALLER PLUS LOIN

**Les unités de compte** regroupent différentes classes d'actifs comme les actions, les obligations ou les fonds diversifiés. Elles vous permettent de cibler votre investissement grâce à des thématiques (les énergies renouvelables, la santé, etc.), de viser un secteur d'activité en particulier (l'automobile, l'énergie, etc.) ou encore de choisir une zone géographique particulièrement intéressante.

**Les supports en Private Equity** investissent dans l'économie réelle et offrent plus de diversification au sein de votre allocation. Le Private Equity ou capital-investissement est une des sources de financement des entreprises principalement non cotées en bourse. Il accompagne les entreprises choisies dans leur démarrage, leur croissance ou leur transmission.

**Les supports immobiliers** tels que les SCPI, SCI et OPCI\* offrent la possibilité d'investir indirectement dans l'immobilier avec un capital de départ limité et sans contrainte de gestion. Ils permettent ainsi de capter la rentabilité éventuelle des marchés immobiliers. Ces supports sont décorrélés des marchés financiers, et par conséquent présentent une moindre volatilité que les fonds investis en actions par exemple.

\* SCPI : Société Civile de Placement Immobilier ; SCI : Société Civile Immobilière ; OPCI : Organisme de Placement Collectif Immobilier

**Les produits structurés** sont des supports financiers limités dans le temps, mettant en œuvre une stratégie d'investissement prédéfinie. Leur formule vise à rechercher de la performance grâce à l'évolution d'un actif sélectionné et peut prévoir une protection du capital au terme<sup>14</sup>.

**Les ETF** sont des produits financiers simples, liquides, transparents et performants, connus également sous le nom de « trackers » ou « fonds indiciels cotés ». Chaque ETF a pour objectif de reproduire la performance, positive ou négative, de son indice de référence, par exemple le CAC 40.

## RENFORCEZ VOTRE IMPACT AVEC LES FONDS ISR



**Plus de 30 fonds labellisés ISR** : l'Investissement Socialement Responsable (ISR) a pour objectif d'appliquer les principes de développement durable aux placements financiers.

En plus des critères financiers, cette démarche prend en compte des critères extra-financiers type ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Ce type de placements permet d'allier performance économique et impact social et environnemental. Avec cette approche, vous participez, à travers votre investissement, au développement de valeurs financières positives et durables.

**Les supports d'investissement présentés (supports immobiliers, ETF, produits structurés, fonds ISR et Private Equity) sont des unités de compte. Elles présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.**

14. Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages, de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.

## BÉNÉFICIEZ D'UN SERVICE HAUT DE GAMME AVEC LA GESTION SOUS MANDAT DÉDIÉE

Avec la Gestion Sous Mandat Dédiciée, délégez tout ou partie de votre épargne à la Financière de l'Échiquier tout en gardant une relation privilégiée avec votre conseiller en gestion de patrimoine. Ce mode de gestion n'est pas cumulable avec la gestion libre.

### LES POINTS CLÉS

#### ► Une gestion dynamique de votre contrat

Accédez à une gestion sous mandat réactive avec des valorisations au jour le jour pour optimiser le potentiel de rendement de votre contrat.

#### ► Un mandat adapté à votre situation

Choisissez l'offre répondant à vos objectifs patrimoniaux, votre horizon de placement et votre profil d'investisseur avec l'aide de votre conseiller.

#### ► Une équipe de professionnels pour gérer votre épargne

Parce que la gestion financière est un métier à part entière et requiert des compétences pointues et du temps, profitez de l'expertise de La Financière de l'Échiquier, une société de gestion de référence.

#### ► Un suivi personnalisé

Avec la Gestion Sous Mandat Dédiciée, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé grâce à un rapport de gestion détaillé, envoyé tous les 4 mois.

8

Cette gestion est accessible au travers d'une offre de 2 mandats de gestion :

ECHIQUIER CLASSIQUE	ECHIQUIER SÉLECTION
<b>3 profils :</b> Prudent, Équilibré, Dynamique	<b>3 profils :</b> Prudent, Équilibré et Dynamique
Accessible à partir de <b>50 000 €</b>	Accessible à partir de <b>150 000 €</b>
<b>100 %</b> de fonds La Financière de l'Échiquier	<b>70 %</b> de fonds La Financière de l'Échiquier <b>30 %</b> de fonds en architecture ouverte
<b>Frais de mandat : 1 % maximum<sup>15</sup></b>	

**Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

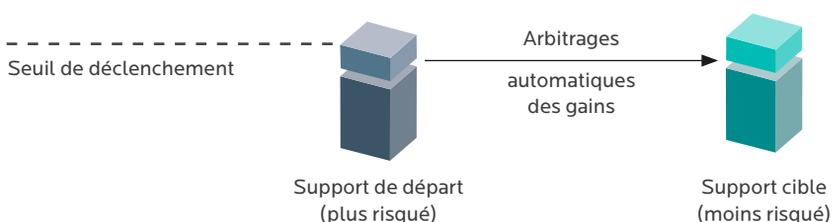
15. Référez-vous à la Note/Notice d'information pour plus de détails sur les frais applicables.

## GÉREZ VOTRE CONTRAT TARGET+ AVEC LES OPTIONS DE GESTION<sup>16</sup>

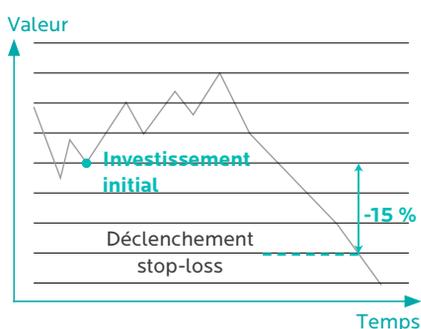
Le contrat Target+ vous donne la possibilité de mettre en place des options de gestion, véritables outils patrimoniaux qui vous aideront à mieux maîtriser l'évolution de votre contrat.

### VOUS SOUHAITEZ SÉCURISER VOTRE CAPITAL

- **La sécurisation des gains** transfère automatiquement les gains réalisés sur du/des supports sélectionnés vers le support Euro Tremplin, dès que le seuil de déclenchement défini préalablement avec votre conseiller est atteint.



- **La limitation des pertes (stop-loss)** permet de limiter les pertes causées par une baisse de valeur du/des support(s) sélectionné(s) grâce à un arbitrage de la totalité du capital constitué, déclenché automatiquement quand le seuil défini préalablement avec votre conseiller est atteint.

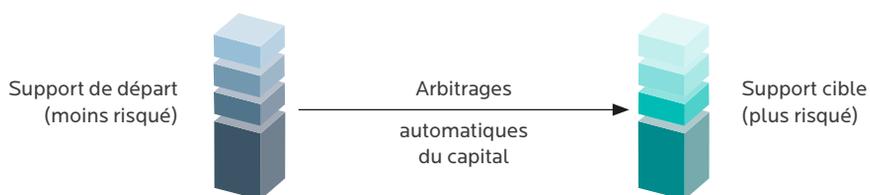


**Dans le cadre du contrat Target, le support cible éligible est l'unité de compte monétaire de référence.**

9

### VOUS SOUHAITEZ DYNAMISER VOTRE CAPITAL

- **L'investissement progressif** permet de transférer peu à peu votre capital vers le(s) unité(s) de compte sélectionnée(s) préalablement avec votre conseiller. Les arbitrages sont réalisés depuis l'unité de compte monétaire de référence de votre contrat.



**Les unités de compte<sup>17</sup> présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.**

16. Disponibles selon les modalités prévues dans la Notice d'Information.

17. Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## ET SI VOUS OPTIEZ POUR LES VERSEMENTS PROGRAMMÉS ?

Le contrat Target + vous donne également la possibilité de mettre en place des **versements programmés**<sup>18</sup>.

Cela signifie que vous vous engagez à verser sur votre contrat une somme donnée à une fréquence définie. Ainsi, vous alimentez régulièrement un ou plusieurs support(s) choisi(s) grâce à un prélèvement automatique mis en place sur votre compte courant. Vous pouvez à tout moment modifier la somme, la fréquence ou la répartition entre les supports.

**L'objectif ? Les versements programmés permettent d'investir peu à peu sur les marchés financiers pour obtenir différents points d'entrée et ainsi lisser le prix de part dans la durée.**

### EXEMPLE

	Valeur versée	Valeur de la part à l'acquisition	Nombre de parts acquises
<b>Versement programmé</b>			
Janvier	1 000 €	100 €	10
Février	1 000 €	110 €	9,09
Mars	1 000 €	90 €	11,11
Avril	1 000 €	80 €	12,50
Mai	1 000 €	95 €	10,53
Juin	1 000 €	100 €	10
<b>Total pour les investissements progressifs</b>	<b>6 000 €</b>	<b>94,89 €</b>	<b>63,23</b>

<b>Investissement ponctuel</b>			
<b>Investi en 1 fois</b>	<b>6 000 €</b>	<b>100 €</b>	<b>60</b>

Exemple non contractuel donné à titre indicatif afin d'illustrer le fonctionnement d'un programme de versements. **L'investissement en unités de compte présente un risque de perte en capital** et leur valeur est sujette à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

18. Les versements programmés sont uniquement valables en Gestion Libre ou dans le compartiment libre de la Gestion Sous Mandat Dédiée.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### COMMENT CONNAÎTRE LE NIVEAU DE RISQUE D'UN SUPPORT D'INVESTISSEMENT ?



Les unités de compte présentent un risque de perte en capital, plus le potentiel de performance d'un support est élevé, plus ce risque est important. Afin de permettre à l'investisseur de comprendre les caractéristiques d'un support, mais aussi ses avantages et les risques associés, il est important de prendre connaissance du Document d'Informations Clé (DIC ou DICI). Il présente les informations essentielles et plus particulièrement le niveau de risque du support, marqué sur une échelle allant de 1 à 7.

Ce document est remis obligatoirement par votre conseiller avant toute décision d'investissement.

### COMPRENDRE LA FISCALITÉ DES RACHATS

Contrairement aux idées reçues, seuls les gains, appelés les plus-values, sont imposables au moment des rachats, c'est-à-dire quand vous récupérez une partie ou la totalité du capital constitué sur votre contrat.

**Exemple :** vous détenez un contrat d'assurance vie qui s'élève à 55 000 € dont 5 000 € de plus-values et vous souhaitez réaliser un 1<sup>er</sup> rachat de 10 000 €. **La somme imposable sera calculée uniquement sur la base des plus-values rachetées, selon la formule suivante** (hors dispositif d'abattement après 8 ans) :

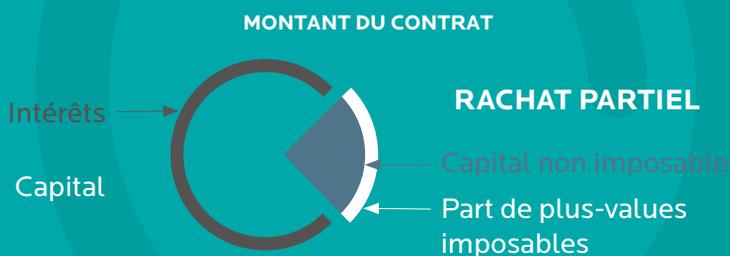
montant du rachat – (primes brutes versées x montant du rachat / valeur du contrat).

Dans le cas présenté le calcul est donc le suivant :

$$10\,000\ \text{€} - (50\,000\ \text{€} \times 10\,000\ \text{€} / 55\,000\ \text{€}) = 909\ \text{€}.$$

Par conséquent, l'impôt dû sera calculé sur la base de 909 €.

En revanche, aucun prélèvement ne s'applique si votre contrat n'a pas fait de plus-values.



**PRIMONIAL**, SAS au capital de 173 680 €. 484 304 696 RCS Paris. TVA intracommunautaire FR 85 484 304 696. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers adhérent à l'ANACOFI-CIF N° E001759, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement inscrit à l'ORIAS N° 07 023 148. Agent de services de paiement enregistré au registre des agents financiers REGAFI auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution N° 84518, mandaté par Budget Insight, établissement de paiement agréé, 7 rue de la Croix Martre 91120 Palaiseau. Carte professionnelle « Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds » N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France conférant le statut d'Agent immobilier. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière Police N° ABZX73-001 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe SE, 42 rue Washington 75008 Paris. SIÈGE SOCIAL : 6-8 rue du Général Foy - 75008 Paris. Tél.: 01 44 21 70 00. [www.primonial.com](http://www.primonial.com)

**ORADÉA VIE**, SA d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Immatriculée au RCS Nanterre 430 435 669. SIÈGE SOCIAL : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92919 Paris la Défense Cedex.

**MAKE.ORG Foundation**, fonds de dotation régi par l'article 140 de loi n°2008-776 du 04/08/2008 et les décrets d'application n°2009-158 du 11/02/2009 et N°2015-49 du 22/01/2015, ayant fait l'objet d'une publication au Journal Officiel en date du 04/02/2017. Siège social : 13-15 rue de la bûcherie, 75005 PARIS.

## CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2021

**GROUPE PRIMONIAL**

**58,5 MDS € D'ACTIFS GÉRÉS OU CONSEILLÉS**

**6,9 MDS € DE COLLECTE BRUTE**

**PLUS DE 1 500 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS  
GRANDS COMPTES ET INDÉPENDANTS**

**1 138 COLLABORATEURS**

**ORADÉA VIE**

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**FILIALE DE SOGECAP\*  
DÉDIÉE AUX PARTENAIRES  
EXTÉRIEURS.**

**LES ACTIFS DE SOGECAP  
SOUS GESTION S'ÉLÈVENT  
À 136 MDS € AU 31/12/2021.**

\* SOGECAP, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 263 556 110 €. Entreprise régie par le Code des assurances. 086 380 730 R.C.S. Nanterre.

Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Il est rappelé que toute personne intéressée par la souscription d'un contrat d'assurance doit disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et risques liés à ce placement. À cet effet, l'investisseur doit se rapprocher de son intermédiaire en assurance habituel pour vérifier son niveau de connaissance et d'expérience ainsi que l'adéquation de ce placement à ses exigences et ses besoins, à sa situation financière ainsi qu'à ses objectifs de souscription.

**Prélèvements sociaux en vigueur au 01/01/2022 : 17,2 %.** Sur la partie fonds euros, les prélèvements sociaux sont prélevés lors de l'inscription en compte des produits : intérêts, revalorisation annuelle, désinvestissement total du fonds en euros par arbitrage ou rachat, ou dénouement du contrat (rachat total, rente, décès). Les opérations de souscription, rachat et arbitrage des unités de compte ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier Document d'Informations Clés pour l'Investis-

seur (DICI) ou de la dernière note détaillée ou, le cas échéant, de la dernière annexe complémentaire de présentation du support concerné remis préalablement à tout investissement et disponible gratuitement sur simple demande auprès de Primonial.

En matière d'assurance, Primonial agit en qualité d'intermédiaire en assurance inscrit en qualité de courtier, non soumis à une obligation contractuelle d'exclusivité avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et autorisé actuellement à présenter les contrats des entreprises suivantes : Allianz, Apicil Life, Cardif Lux, CNP Assurances, Generali, La Mondiale Europartner, Natixis Life, OneLife, Oradéa, Sogelife, Spirica, Suravenir, Swiss Life France.

Numéro d'immatriculation auprès de l'ORIAS : 07023148. Ce numéro est consultable sur le site du Registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance : [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Coordonnées du Service Réclamations : Primonial, Département litiges et contentieux, 6-8 rue du Général Foy - CS 90130 - 75380 PARIS Cedex 8. Coordonnées de L'ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09

L'adhésion à ce contrat est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine).

FÉVRIER 2022